

Po fère la parè

Autor(en): **Mérine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 25

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La cure de bains achevée, l'avocat reprit ses occupations et ordonna à son clerc d'adresser sa carte aux personnes qui avaient été avisées de son départ et le brave employé crut devoir ajouter sur chaque carte les initiales, mais les initiales seulement de la phrase :

Monsieur Est Revenu Des Eaux.

Vous devinez l'effet désastreux que produisirent ces cinq lettres dans l'angle du bristol de l'honorable disciple de la basoche.

Cette histoire confirme ce que je disais en commençant : Usons des abréviations, mais n'en abusons pas.

C'est comme ça! — L'autre jour, un gros paysan de la Sagne entra chez son pasteur (je ne vous dis pas dans quelle chapelle prêche le pasteur) et lui signifiait son intention de quitter l'Eglise.

— Et pourquoi donc ?

— Eh bien, monsieur le ministre, c'est comme ça, quand on n'est pas content d'une pension, on va ailleurs ! P. d. S.

PO FÈRÈ LA PARÈ

Vo no zein ai conta d'ouna balla, y a quoquè senannès, su lo compto de Daniet et de Djan-David.

Ein vetzè on autra que vo paoedè mettrè su lo Conteù, po fèrè la parè.

Lou menistre de Vela-Gollià tenia dè mutons pò avai dè la lanna et le pra de la cura allave tot justo por garda trei au quatrou failles. Su lo conset d'on vesin, lou menistre se décide d'allà à la fère po atseta on macliou. Noutron pasteù traove tot de suite su la fère ai vatzes on gros agni bein vedzet et se dit qu'avouè lo teims clia bite farai tot à fè se n'affère et... clia de sei failles, et ein atteindeint de servi, c'igalè muton amusèrei sei z'einfants. Et lou menistre reintra tot dzoyau tzi li. On baillivè la meillau pliaice à ei bi agni que venia gros à inva dè gè. Et lo bravo pasteù ètèit tot conteint dè sondzi que sei failles ne manqueraient de rein. Ma on bi dzo voaite pas que ion dei bouèbou au menistre qu'avai èta bourgata pò l'ètrablio reveint ein corresseint vè son père ein lei dezeit : « Vini vito, père, lei a noutron bocan que l'a fè dou zagni. » Lou pasteù l'ava couaite d'allà vère et trova, ein effet, dou zagni que tètavont lo seidezeit bocan que l'avai payi houit pices ! Et lou pourro menistre etai bin ennouyi po cein que l'avai raconta à tota la perotze sa corsa et

lo martzi dè son bocan. L'avai bin zu dei zagni, ma pas quemeint l'einteindai, quand mimou po on menistre qu'a fè dei zètudes à l'académie, père d'onna granta famille, qu'on poussè se trompa dè la sorta, preindre ouna faille po on collhiu.

MÉRINE.

LE SAVOIR-VIVRE

Toute personne bien élevée doit se montrer courtoise, aimable et serviable en quelque endroit qu'elle se trouve et en toute circonstance.

Si elle voit venir à elle, sur un trottoir, une femme, un vieillard, un infirme ou un homme chargé d'un fardeau, son devoir est de lui laisser le passage libre en lui cédant le côté des maisons.

Un homme qui accompagne une femme doit toujours lui donner le haut du pavé, régler son pas sur le sien et faire en sorte qu'elle ne puisse être heurtée par les passants.

Vous saluerez l'ami que vous rencontrerez et remettrez votre chapeau, même si vous vous arrêtez pour lui parler.

Si c'est avec un supérieur ou un vieillard que vous entrez en conversation, vous resterez découvert jusqu'à ce qu'il vous ait prié de remettre votre chapeau.

C'est à la personne la plus âgée à rompre la première et à prendre congé.

Un homme qui rencontre une dame qu'il connaît se contentera de la saluer et ne devra pas s'arrêter à causer avec elle, surtout s'ils sont jeunes, l'un et l'autre.

On ne doit jamais saluer un homme qui donne le bras à une dame, à moins qu'il ne vous y autorise par un signe, et encore moins une femme qui aurait pour cavalier un homme qui vous est inconnu.

Il n'est pas convenable de donner le bras à deux dames à la fois ; une dame ne doit pas non plus s'appuyer au bras de deux cavaliers, à moins que le pavé ne soit glissant et mauvais ou que la nuit ne soit des plus obscures.

En abordant une femme, le fumeur doit jeter aussitôt son cigare. Un homme de bonne compagnie ne saurait le garder à la main en parlant à une dame qu'il respecte.

Un père peut, dans la rue et à la promenade, donner le bras à sa fille, au lieu de le donner à sa femme ; un jeune homme l'offrirait à sa mère et non pas à sa sœur ; un oncle à sa nièce, un neveu à sa tante et non à sa cousine.

lon encore tout chaud. Pendant plusieurs minutes je crus avoir les cuisses et les jambes plongées dans un chaudron bouillant. Je me souvins à temps du courage avec lequel M. Friendly avait déguisé sa torture, lorsque je lui marchai sur le pied ; je résolus de l'imiter, je souffris en silence et avec une tranquillité apparente cet incident, moins cruel pour moi que les ris mal étouffés des domestiques.

Je ne raconterai point toutes les maladresses que je fis au premier service : les bouteilles renversées, les sauces répandues, mon doigt déchiré en dépeçant une volaille. Passons au second, où de nouveaux malheurs m'attendaient. Une des demoiselles me pria de lui servir d'un pigeon qui était tout près de moi : j'avais alors au bout de ma fourchette un morceau de boudin ; dans mon empressement, je le mets dans ma bouche sans songer qu'il était brûlant : il me fut impossible de dissimuler ma douleur ; mes yeux sortaient de leur orbite. Tout le monde plaignit mon malheur, et chacun y trouva un remède différent. L'un proposait de l'huile, l'autre de l'eau : on convint enfin que le vin valait mieux pour éteindre le feu. On m'apporta, du buffet, un verre de vin que j'avais avec avidité...

» Mais comment raconter la fin de cette triste aventure ? Soit que le sommelier se fût trompé, soit qu'il eût résolu de me rendre fou, ce fut un verre d'eau-de-vie que le traître me présenta. Elle ne put jamais passer. Mon gosier était enflé, ma langue pleine de vessies : je me frappai le visage de mes mains, et la liqueur s'échappa par mes narines et à travers mes doigts. En vain, M. Friendly réprimanda ses domestiques, en vain son épouse gronda ses filles, la mesure de ma honte et de leur joie n'était pas encore comblée. Dans le

La livraison de *juin* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Un ambassadeur de France en Suisse : Jean De la Barde, par Tony Borel. — Les parapluies de Philippe. Roman, par F. Dupin de Saint-André. (Quatrième et dernière partie.) — Sully Prudhomme, par Paul Stapfer. (Troisième et dernière partie.) — Un peuple qui se meurt, par A.-O. Sibiriakov. — L'ombre et le rayon. Nouvelle, par Manuel Gouzy. (Seconde et dernière partie.) — Théâtre rustique. A Mézières, par Alphonse Vuillemin. — Ella. Scènes de la vie laponne, de J.-A. Friis. (Sixième partie.) — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Table des matières du tome L.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 4, Lausanne.

Devinette

La réponse à notre problème du 30 mai est la suivante : le premier a 45 francs, le second 54 fr.

Nous avons reçu neuf réponses justes. La prime est échue à M. Henri Reymond, Asile de Cery, près Lausanne.

Aux personnes qui ont répondu juste à notre énigme du 16 mai, il faut ajouter Mme Cornu-Chapendal, à Yverdon.

Aux joueurs de billard.

Trois amis, A., M. et R., ont fait une partie de billard aux conditions suivantes :

1^o Le sort désignait l'ordre des joueurs.

2^o La partie sera terminée quand la somme des points faits par les trois joueurs atteindra 50.

3^o Chaque joueur paiera à celui qui aura fait plus de points que lui, 5 centimes par point en sus.

La partie terminée, il se trouve que M. a reçu 35 centimes ; R. en a reçu 35, mais il en a donné 30, et A. a payé un franc.

Combien chaque joueur a-t-il fait de points ?

PRIME : 1 vol., *Les grands et les petits devoirs*, par Mme Emmeline Raymond.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Les abonnés seuls ont droit au tirage au sort pour la prime.

Tout est gâté. — Deux ouvriers italiens discutent de la cherté de la vie.

— De nos jours, fait l'un, tous les métiers y sont gâtés ; n'y a plus qu'à celui qui veut dal vouleur qui vailla encore quelque soze.

— Et encore... la poulice elle le gâte zoliment.

Lumen. — Cette semaine, le spectacle est tout particulièrement attrayant au *Cinéma Lumen*, aussi les spectateurs y sont-ils nombreux, chaque soir. On s'y rend avec d'autant plus d'empressement que, dans cette saison estivale, époque de la fuite générale, le *Cinéma-Lumen*, fidèle au poste, est seul à nous tenir compagnie.

trouble où j'étais, sans savoir ce que je faisais, je m'essayai le visage avec le maudit mouchoir encore humide des conséquences de la chute du Xénophon, et en moins d'un instant je fus tout barbouillé d'encre.

» Le baronnet lui-même ne put plus y tenir ; il prit part avec sa femme au rire général, et dans mon désespoir je me levai de table, je sortis précipitamment de la maison, et je me sauvai chez moi, dans un état d'angoisse tel que la conscience et le remords d'un crime l'eussent à peine égalé. Ainsi, sans avoir manqué à aucun des grands principes de la morale, sans avoir manqué aux lois de la raison et aux règles de la véritable bienséance, je souffre tous les tourments qui peuvent accabler un coupable. Mes jambes ont été échaudées ; ma langue et ma bouche grillées, et je porte la marque de Caïn sur mon front.

» Oh ! timidité, tu empoisonneras à tout jamais mon existence ! »

Entre chauffeurs. — Allons, là, franchement, combien en as-tu crevé depuis trois mois ?

— De passants ou de pneus?...

Au tribunal. — Accusé, vos antécédents sont déplorables et criminels.

— Allons, bon, v'là qu'on va encore dire du mal de papa !

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.

hasardai à donner mon opinion sur plusieurs éditions des classiques grecs. Nous nous trouvâmes du même avis. Ce fut une édition de Xénophon qui me conduisit à traiter ce sujet. Elle était en seize volumes (ce que je n'avais jamais vu) ; je l'observais depuis longtemps, et elle piquait fort ma curiosité. Je me levai pour l'examiner. Le baronnet devina mon intention, et je suppose, pour m'en éviter la peine, il voulut prendre lui-même le Xénophon. Le mouvement qu'il fit hâta le mien ; et, saisissant vivement le premier volume, je l'attrapai avec force. Mais, hélas ! au lieu de livre, une planche qui, par la forme qu'on lui avait donnée et la dorure dont elle était couverte, représentait parfaitement seize volumes, suivit ma main, tomba sur une table voisine et brisa un encrier qu'elle rencontra dans sa chute. En vain M. Friendly m'assura-t-il qu'il n'y avait pas de mal ; je vis l'encre couler sur le tapis de Turquie, et sachant à peine ce que je faisais, j'essayai d'en arrêter les progrès avec mon mouchoir. Un domestique qui vint annoncer que le dîner était servi, fit diversion à mon embarras.

» En traversant une longue suite d'appartements qui conduisaient à la salle à manger, j'eus le temps de rappeler mes esprits, et l'on me plaça à table entre madame Friendly et sa fille aînée. Je me remettais tout à fait, lorsqu'un événement imprévu me jeta dans des trames nouvelles. J'avais placé, par mégarde, trop près du bord de la table l'assiette de soupe qu'on m'avait présentée, et en me baissant vers mademoiselle Dinah, qui admirait avec plaisir les dentelles de mon jabot, je renversai sur moi l'assiette et ce qu'elle contenait. En dépit de ma serviette, je fus tout inondé, et ma culotte de soie noire n'offrit qu'une bien faible digue au bouil-